

Composition familiale, soutien parental et départ du foyer des jeunes Américains au XXe siècle

FAMILY STRUCTURE, LEAVING HOME, AND INVESTMENTS IN YOUNG ADULTHOOD

ESTRUCTURA FAMILIAR, SOSTÉN DE LOS PADRES Y SALIDA DEL HOGAR DE LOS JÓVENES AMERICANOS EN EL SIGLO XX

Frances Goldscheider and Calvin Goldscheider

Volume 23, Number 1, Spring 1994

L'enfance

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/010163ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/010163ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1721 (print)

1705-1495 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Goldscheider, F. & Goldscheider, C. (1994). Composition familiale, soutien parental et départ du foyer des jeunes Américains au XXe siècle. *Cahiers québécois de démographie*, 23(1), 75–102. <https://doi.org/10.7202/010163ar>

Article abstract

This paper examines the effects of childhood family structure on patterns of home leaving (route and timing). The analysis uses data from the National Survey of Families and Households, a retrospective study of 13,017 U.S. adults interviewed in 1987 about their past and current family experiences. A competing risks, proportional hazards statistical analysis allows us to evaluate the risks of leaving home by a given route, holding constant the risk of taking other important routes out of the home.

Family disruption is linked with leaving home via all routes except college attendance, closely resembling the effects of low parental social class (education and occupational prestige). The effects of family structure and class are particularly marked on leaving home between ages 15 and 18. We interpret the results as indicating the ways the parental home provides the resources needed for a successful launching into adult independence or prompts leaving home either too early, or to new living arrangements likely to make establishing a stable independent adult role set more difficult.

Composition familiale, soutien parental et départ du foyer des jeunes Américains au XXe siècle

Frances GOLDSCHIEDER et Calvin GOLDSCHIEDER *

Quel moment les jeunes choisissent-ils pour quitter le foyer parental, et quelles sont les modalités de ce choix ? Leur famille d'origine les aide-t-elle à acquérir l'autonomie nécessaire au passage à l'âge adulte ? Telles sont les questions auxquelles nous nous intéressons ici. Le départ des enfants fait partie des étapes normales de l'existence, et il contribue à assurer l'intimité tant des enfants que des parents (Buck et Scott, 1993; Glick et Glick, 1985; Goldscheider et Le Bourdais, 1986; Heer, Hodge et Felson, 1985; Schnaiberg et Goldenberg, 1989; Young, 1987). Mais certains jeunes peuvent quitter prématurément un milieu familial difficile ou dont ils ne reçoivent pas le soutien attendu. Cet aspect de l'étude du départ des enfants revêt d'autant plus d'importance aujourd'hui que la multiplication des ruptures d'union et des recompositions familiales a accru la complexité des foyers dont les jeunes ont à se détacher. Sous le coup de la séparation de leurs parents, certains peuvent avoir l'impression d'avoir perdu leur famille, en tout cas de n'avoir plus guère de soutien à en espérer; et si une nouvelle figure parentale apparaît, voire de nouveaux frères et sœurs, ils pourront même se convaincre qu'il vaut mieux aller

* Tous deux de Brown University. Les auteurs tiennent à remercier le National Center for Child Health and Human Development, dont l'appui leur a permis de réaliser cette recherche (grâce aux subventions P50HD12639, accordée à RAND et à Brown University, et P30HD28251, accordée à Brown University). Ils remercient également Patricia St. Clair, qui a si bien su préparer les données et les analyses, et James Hodges, qui les a fait bénéficier de ses compétences en statistique pour la mise en œuvre de l'analyse de régression à risques proportionnels. Traduction : Johanne Archambault, sous la supervision de Céline Le Bourdais et de Nicole Marcil-Gratton.

n'importe où que de rester dans une maison qui n'est plus la leur. Mais si le fait de s'installer ailleurs leur procure une certaine indépendance, il ne les aide pas forcément à entrer de plain-pied dans leur rôle d'adulte.

L'approche adoptée ici se démarque des interprétations traditionnelles selon lesquelles un abaissement de l'âge au départ du foyer parental est un bon signe et son élévation un motif d'inquiétude (Heer et al., 1985; Schnaiberg et Goldenberg, 1989). On sait que les départs précoces, surtout s'ils sont de loin antérieurs au mariage, sont souvent considérés comme une réaction positive des jeunes à une conjoncture de croissance économique, et comme un facteur d'intimité pour eux et pour leurs parents (Michael et al., 1980). Or, il a été établi que la décision de quitter le foyer parental à un stade précoce de la vie adulte pour d'autres motifs que celui de poursuivre des études a des répercussions déterminantes sur l'itinéraire professionnel et familial des jeunes et sur leur réussite et leur stabilité futures.

En effet, il existe un lien entre le fait de quitter sa famille d'origine avant de se marier et le fait d'aspirer moins fortement à s'instruire (Goldscheider et Goldscheider, 1993). Ainsi, les facteurs qui augmentent les risques de départ prématuré sont susceptibles de compromettre la stabilité et le succès du cheminement de carrière, dans la mesure où l'utilisation de ressources pour vivre de façon autonome au début de l'âge adulte peut se faire aux dépens d'un investissement dans les études et nuire ainsi à la réussite économique future. L'une des conclusions les plus nettes de travaux récents sur le moment auquel les jeunes adultes quittent le nid familial est que la rupture du couple parental entraîne une diminution des ressources destinées aux enfants, qui sont alors portés à la fois à partir plus prématurément (Aquilino, 1990; Goldscheider et Goldscheider, 1993; Mitchell, Wister et Burch, 1989; Péron, Lapierre-Adamcyk et Morissette, 1986; White et Booth, 1985) et à étudier moins longuement (Sandefur, McLanahan et Wojtkiewicz, 1993).

Il se peut également que la précocité du départ réduise les chances du jeune de connaître une vie familiale stable. Des chercheurs ont montré que les jeunes qui accèdent tôt à l'autonomie résidentielle inclinent moins à l'exercice des rôles familiaux; ils ont tendance à se marier plus tardivement et à adopter des comportements moins traditionnels à l'égard du mariage et de la vie familiale (Goldscheider et Waite, 1991). La

rupture des parents accroît non seulement la propension des jeunes à partir tôt, mais aussi la fréquence de modèles familiaux plus instables : union libre avec ou sans enfants et grossesse prémaritale notamment (Thornton, 1991; Goldscheider et Waite, 1991).

En somme, le moment et la raison ¹ du départ sont reliés à d'autres passages de la vie adulte que les jeunes ont à effectuer, et ces deux choix comportent des coûts et des bénéfices dont le cheminement de carrière et le cheminement familial vont se ressentir.

Pour étudier ce passage de la vie qu'est le départ du foyer parental et examiner l'influence de la composition de la famille d'origine sur le moment auquel il survient et sur l'itinéraire emprunté, nous exploiterons dans cet article des données américaines couvrant la plus grande partie du XXe siècle. Nous analyserons le processus de départ eu égard 1) aux caractéristiques du foyer d'origine qui sont susceptibles de le hâter, telle une modification du couple parental, et 2) à la direction prise par les jeunes au moment du départ, en essayant d'y lire le signe probable du maintien du soutien parental (ex. études universitaires ²) ou de son interruption (service militaire).

Nos données proviennent de la National Survey of Families and Households (NSFH), enquête nationale sur les familles et les ménages, à caractère rétrospectif, menée en 1987 auprès de 13 017 Américains et relative à leur vie de famille passée et présente. En combinant le principe des tables de mortalité et l'analyse de régression, nous ferons appel à une analyse multivariée «à risques proportionnels» concurrents, afin d'estimer les risques de départ du foyer d'origine pour une destination donnée, une fois isolées les autres destinations importantes.

SOURCE ET MÉTHODOLOGIE

Données

Nous cherchons à établir les probabilités de départ du foyer d'origine des jeunes adultes américains au cours du XXe siècle.

¹ Nous utilisons de façon interchangeable motif, raison ou facteur de départ et destination au départ; on peut aussi parler de point de départ d'un itinéraire (NDLT).

² Traduction de l'américain *college*; il s'agit en fait d'un premier cycle universitaire entamé au sortir du secondaire (NDLT).

Il existe déjà des études consacrées à certaines cohortes, par exemple celle des étudiants du secondaire de 1972 (Goldscheider et DaVanzo, 1989), 1980 et 1982 (Goldscheider et Goldscheider, 1993). Nous utiliserons ici les données d'une enquête nationale livrant pour la première fois des informations systématiques sur l'évolution des modalités de départ des jeunes Américains au cours du temps. Ces données permettent d'étudier ce phénomène pour les adultes rejoints par l'enquête de 1987, dont les départs se sont produits entre 1925 et 1985.

La NSFH de 1987-1988 s'est adressée à un échantillon représentatif de 13 017 adultes de tous les âges pour leur demander à quel moment ils avaient quitté leur famille d'origine. Elle reposait sur un échantillon stratifié complexe comportant un suréchantillonnage pour certaines catégories, dont les personnes qui vivaient en famille recomposée, les nouveaux mariés et les couples en union libre. Cette méthode d'échantillonnage ne nous permettant pas de recourir aux techniques habituelles de calcul des erreurs types, nous avons exploité le procédé décrit par Rubin (1987).

Comme toute enquête rétrospective, la NSFH risque d'être entachée d'un biais dans la mesure où il existe un lien entre les diverses destinations de départ et la probabilité d'être présent pour participer à l'enquête. Mais la comparaison entre la NSFH et les recensements décennaux de 1940 à 1980 quant aux proportions de jeunes vivant avec leurs parents ou de jeunes mariés, par année d'âge, ne justifie pas cette crainte (voir un peu plus loin).

Méthode

Pour étudier l'évolution au cours du XXe siècle des deux importantes dimensions du processus de départ du foyer d'origine que sont l'âge au premier départ et l'itinéraire emprunté au moment du départ, nous allons faire appel à une analyse de régression dite «à risques proportionnels» (Lawless, 1982). Cette méthode nous permettra d'évaluer, pour toutes les personnes vivant toujours chez leurs parents, le risque de quitter ceux-ci pour une destination donnée (ex. le mariage), une fois éliminées les personnes qui partent pour d'autres motifs. Nous nous demanderons en quoi les facteurs incitant à un départ précoce diffèrent de ceux qui exercent leur influence plus tardivement dans le processus de départ.

Variables

Les données de la NSFH nous permettent de construire les variables clefs dont nous nous servirons pour analyser le phénomène du départ et ses déterminants. La plupart se passent d'explications; apportons quelques précisions sur les plus complexes.

Premier départ du foyer parental

L'enquête a recueilli des informations très détaillées sur les départs et les retours effectués par les répondants. Une question sur *l'âge* qu'ils avaient «la première fois qu'[ils ont] vécu hors de la maison de [leurs] parents pendant quatre mois ou plus» était complétée par une question sur le *motif* de leur départ. D'autres questions concernaient d'éventuels allers-retours subséquents (jusqu'à trois retours et trois nouveaux départs). Nous disposons donc d'une riche information sur le moment auquel tous les adultes américains de la période couverte ont quitté leur famille d'origine ³.

Destinations au départ

Notre analyse des cheminements empruntés par les jeunes au moment de leur départ du foyer s'organise autour des six catégories dégagées des motifs qu'ils ont énoncés :

1. S'instruire (SCOL).
2. Faire leur service militaire (MIL).
3. Se marier (MAR).
4. Former une famille non traditionnelle, seuls (famille mono-parentale) ou avec un conjoint de fait (NFAM).
5. Travailler ou autre motif économique (TRAV).
6. Devenir autonomes ou autre motif personnel (IND).

³ Une comparaison détaillée de ces données avec celles des recensements nationaux de 1940 à 1980 montre que c'est dans le cas des répondants qui ont quitté le foyer parental pour se marier que les deux sources se rapprochent le plus. Pour les autres motifs, le départ semble systématiquement plus précoce selon la NSFH que selon les recensements. À moins de présumer que les célibataires dans la vingtaine ont une mortalité beaucoup plus élevée s'ils sont restés au foyer que s'ils l'ont quitté et que la mortalité des célibataires dépasse celle des personnes qui ont quitté leur famille d'origine pour se marier, il faut admettre que les répondants ont arrondi leur âge vers le bas : les plus âgés, influencés par les critères actuels quant à l'âge (plus précoce) auquel il convient de quitter le foyer parental, ont dû déclarer un âge au départ inférieur à leur âge au départ réel (Goldscheider, Biddlecom et St. Clair, 1994).

Plus qu'à une véritable indépendance résidentielle, les deux premières destinations sont associées à une sorte de «semi-autonomie» (Katz, 1975; Goldscheider et DaVanzo, 1986), car la plupart des jeunes qui partent pour ces motifs vont habiter, non dans une maison ou un appartement particuliers, mais dans une installation collective (résidence étudiante, caserne) ⁴.

Les répondants pouvaient avoir quitté la maison parentale pour plusieurs motifs mais ne devaient en déclarer qu'un dans l'enquête et tous, en pareil cas, n'ont pas forcément choisi de façon similaire. Entre le mariage et un premier emploi à plein temps, rien n'indique lequel a prévalu, ni s'il s'agit du même pour les deux sexes. Par ailleurs, s'il est logique de considérer études, service militaire et mariage comme des motifs de départ, à l'inverse, pour quelques jeunes ils ont pu être une excuse, le motif premier étant le départ lui-même.

Notre analyse repose sur les motifs allégués par les personnes interviewées. Nous avons toutefois profité des informations complémentaires fournies par l'enquête — quant à la date du début du mariage, de la cohabitation, des études et du service militaire — pour vérifier la validité de leurs réponses, présumant que ces dates, exprimées au mois près, seraient plus précises que l'âge au départ déclaré.

Dans l'ensemble, la concordance entre les événements et les motifs de départ est satisfaisante, mais non parfaite. La plupart des répondants qui ont dit avoir quitté leurs parents à un âge donné afin de se marier ont également déclaré s'être mariés à l'époque correspondante. Par contre, près de 30 % n'ont pas fourni un âge au départ exact si l'on se fie aux renseignements tirés de leur histoire matrimoniale. La concordance est un peu plus étroite pour le motif études et encore davantage pour le service militaire.

⁴ La NSFH n'a recueilli aucun renseignement sur la façon dont les répondants se sont installés au sortir de la maison parentale. Habituellement, aux États-Unis, les jeunes qui se marient prennent un logement autonome; mais quelques-uns vont habiter avec les parents de l'un des conjoints. Les jeunes qui sont partis étudier ou faire leur service militaire n'ont sans doute pas formé de nouveau ménage, s'établissant plutôt de façon temporaire dans des résidences d'étudiants ou des casernes. Pour les autres destinations, les choses sont moins claires. Nous pensons que la plupart des jeunes qui les ont choisies vivent seuls ou partagent un logement avec d'autres jeunes. Mais en début de période il se peut que bon nombre aient logé chez des particuliers ou dans une pension, autres formes d'autonomie résidentielle partielle.

Ces écarts rendent le calendrier des départs incertain et risquent d'influencer les coefficients estimés ou les erreurs types calculées à partir des tables de mortalité. Or, dans une étude similaire (Goldscheider et al., 1994), nous avons présenté des résultats qui tenaient compte de l'incertitude du moment et de la destination, grâce à des séries d'estimations parallèles basées sur l'information biographique (mariage, études et service militaire), établies par attribution multiple (Rubin, 1987)⁵. Comme ce procédé n'avait pas sensiblement modifié la configuration des résultats, nous nous sommes servis ici des informations entourant les âges au départ plutôt que les dates des événements.

Composition de la famille jusqu'au départ

Nous nous intéressons spécifiquement, dans cette analyse, à l'influence des transformations de la famille sur l'âge et la destination des jeunes au départ du foyer d'origine et sur le soutien qu'ils reçoivent de leurs parents au début de leur vie adulte. La NSFH fournit des données extraordinairement riches sur la situation familiale des répondants au cours de leur enfance. Dans le questionnaire, une partie distincte de la section consacrée au départ s'adressait aux personnes qui n'avaient pas toujours vécu avec leurs deux parents biologiques (ou adoptifs) entre leur naissance et l'âge de 19 ans ou qui ne

⁵ Pour procéder à l'attribution multiple, nous avons généré cinq séries «complètes» de données, en remplaçant l'âge dans les cas de non-concordance (la substitution a été réalisée de façon indépendante pour chaque cas et pour chacune des cinq séries); le substitut choisi était, à probabilité égale, l'âge au départ déclaré ou l'âge calculé par nous (le nombre de cinq attributions est suggéré par Rubin, 1987). Pour le tirage des attributions, nous avons utilisé la distribution des probabilités à variance maximale établie en fonction de l'intervalle entre l'âge déclaré et l'âge calculé, solution que l'on peut qualifier de prudente. Les cinq attributions ont ensuite été combinées, conformément aux conseils de Rubin (1987).

Il importe de signaler que ce procédé de correction n'influence pas l'établissement du moment du départ lorsque celui-ci n'est pas associé à l'un des trois événements tirés des histoires de vie. Nous ne disposions pas des éléments nécessaires pour corriger l'information lorsque le motif de départ invoqué était le désir d'autonomie, un conflit avec les parents etc. Il n'a pas été possible non plus de corriger l'âge au départ pour la destination emploi, les histoires professionnelles ne fournissant pas d'informations suffisamment détaillées pour qu'un substitut raisonnable en soit dégagé (les répondants pouvaient avoir quitté le foyer parental parce qu'ils avaient été mutés au sein de l'entreprise pour laquelle ils travaillaient, ou afin de chercher un emploi mais sans en trouver pendant quelque temps).

vivaient pas avec leurs deux parents biologiques (ou adoptifs) au moment où ils ont quitté leur foyer d'origine, pour leur demander des renseignements détaillés sur les personnes avec qui elles avaient vécu à chaque âge.

Deux dimensions des transformations familiales sont prises en compte dans l'analyse : les types de familles que les jeunes ont connus et les périodes de leur enfance au cours desquelles ils les ont connus. Nous obtenons ainsi, tout d'abord, deux types de familles stables :

1. 2BIO : famille traditionnelle composée des enfants et des deux parents, biologiques ou adoptifs.
2. STB1BIO : autres modes d'organisation stables décrits par les répondants (pour la plupart élevés par leur mère).

Les personnes qui avaient vécu au moins une modification de leur environnement familial ont été classées en sous-groupes, d'une part selon qu'elles faisaient ou non partie d'un type de famille stable au moment de leur adolescence (12 ans et plus), d'autre part en fonction de la dernière transformation familiale qu'elles avaient vécue. Comme, en l'absence de remariage, il y avait peu de différences entre les personnes dont les parents avaient divorcé tôt et celles dont les parents s'étaient séparés plus tardivement, les deux groupes ont été réunis. Nous obtenons ainsi cinq catégories supplémentaires :

3. CHG1BIO : familles brisées par le divorce ou le veuvage, sans remariage.
4. RECOMP < 12 : familles auxquelles s'est ajouté un beau-parent avant que le répondant atteigne l'âge de douze ans, et qui sont restées stables ensuite.
5. RECOMP > 12 : familles auxquelles s'est ajouté un beau-parent alors que le répondant avait douze ans ou plus, et qui sont restées stables ensuite.
6. AUTRE < 12 : autres situations familiales (par exemple : le répondant a vécu avec d'autres membres de sa parenté ou avec d'autres personnes sans lien de parenté avec lui) restées inchangées à partir du douzième anniversaire du répondant.
7. AUTRE > 12 : autres situations familiales ayant changé à partir du douzième anniversaire du répondant.

En complément, une variable BFRATR distincte rend compte de la présence au sein de la famille de demi-sœurs et demi-frères ou de quasi-frères et quasi-sœurs (enfants nés d'une union antérieure du beau-parent du répondant). Des analyses détaillées, que nous ne présenterons pas ici, montrent

que cette variable a un effet indépendant, qui ne change pas beaucoup d'une structure familiale à l'autre, même parmi les répondants élevés par leurs parents biologiques en présence d'un enfant né d'un précédent mariage de l'un des deux.

Cohortes de départ (COH)

Nous étudierons l'évolution du départ des jeunes du foyer parental en analysant les changements survenus par cohorte. Les cohortes sont établies à partir de l'âge des répondants au moment de l'enquête, de façon à mettre en évidence l'année où ils ont atteint l'âge adulte, fixé ici à 18 ans, seuil à partir duquel la plupart des jeunes songent sérieusement à quitter leurs parents.

La définition des cohortes est centrée sur les grands événements qui ont modelé l'existence des jeunes générations au cours du siècle. Ces événements ont limité les perspectives d'avenir des jeunes (Crise des années trente et récession récurrente depuis la fin des années soixante-dix), les ont obligés à s'éloigner de leur famille et à reporter leurs études et leurs projets de procréation (Deuxième Guerre mondiale et guerre du Vietnam), les ont précipités dans le mariage («baby-boom») ou au contraire les en ont détournés («baby-bust»). Nous avons défini cinq cohortes de départ ⁶ :

1. COH \leq 37 : répondants ayant atteint l'âge de 18 ans avant 1938, c'est-à-dire avant ou durant la Crise des années trente et avant la Deuxième Guerre mondiale.
2. COH 38-44 : répondants ayant franchi le cap des 18 ans entre 1938 et 1944, à l'époque de la Deuxième Guerre mondiale et de la mobilisation qui s'en est suivie.
3. COH 45-58 : répondants devenus adultes après la guerre, durant le baby-boom (1945-1958).
4. COH 59-72 : répondants ayant atteint l'âge de 18 ans entre 1959 et 1972, à l'époque de la guerre du Vietnam; c'est la période de référence de notre analyse (et d'une grande partie de l'histoire actuelle).
5. COH 73+ : répondants ayant atteint l'âge de 18 ans après 1972 et après la guerre du Vietnam. Il s'agit des enfants du «baby-bust», pour la plupart nés des enfants du baby-boom (COH 45-58).

⁶ Mais divers découpages ont été envisagés. Celui-ci cadre bien avec l'évolution du calendrier des départs; pour plus de détails, voir Goldscheider et Goldscheider, 1994.

Les autres variables de contrôle sont le sexe du répondant, le niveau moyen d'instruction des parents des répondants et leur niveau moyen de prestige professionnel (sur une échelle de 0 à 100), calculé à partir du prestige du parent déclaré comme le chef du ménage auquel se rattachait le répondant quand il était enfant. Le tableau 1 présente les statistiques relatives aux variables servant à prédire le départ du foyer parental pour les 12 205 cas dont nous disposons après avoir éliminé les cas comportant des valeurs manquantes pour la variable dépendante ou pour des variables indépendantes importantes.

Modèle

L'analyse principale est basée sur un ensemble de régressions à risques proportionnels auxquelles on soumet les individus à chaque âge (entre 15 ans et 25 ans, période de la vie au cours de laquelle 96 % des départs se produisent) afin de déterminer si, à l'âge examiné, ils 1) sont encore chez leurs parents, 2) les ont quittés pour la raison examinée, par exemple afin de se marier, ou 3) sont «exclus» (cas tronqués), n'ayant pas atteint l'âge examiné avant le jour de l'enquête ou ayant déjà quitté le foyer parental à cet âge pour quelque autre raison. La régression basée sur l'ensemble des départs (tous motifs confondus) n'exclut que les répondants qui, le jour de l'enquête, n'avaient pas encore quitté leurs parents; les régressions menées séparément suivant le motif de départ invoqué (par exemple le mariage) excluent à la fois les répondants qui n'avaient pas encore quitté leurs parents le jour de l'enquête et ceux qui étaient partis pour une raison différente de la destination examinée.

La méthode des tables de mortalité utilisée est basée sur la fonction de transition. Au temps t , pour un répondant qui, par hypothèse, n'a pas encore quitté sa famille d'origine, le risque de quitter celle-ci (ou de la quitter pour la destination X) pour la première fois est défini comme le quotient instantané de quitter le foyer parental pour la destination X au temps t . Grossièrement, il s'agit de la probabilité de quitter le foyer parental à cet âge. Nous utilisons un modèle semi-paramétrique à risques proportionnels; dans ce modèle, le risque de transition de chaque personne est le produit du quotient instantané de base commun à l'ensemble des individus inclus dans la régression et d'un facteur indépendant de l'âge qui représente les caractéristiques individuelles retenues. L'utilisation de prog-

TABLEAU 1 — Statistiques relatives aux variables utilisées dans l'analyse du départ du foyer aux États-Unis au XXe siècle (données pondérées)

Variables	Moyenne (proportion)	Écart type
<i>Cohortes (selon l'année du 18e anniversaire de naissance)</i>		
COH ≤ 37 Avant la Deuxième Guerre mondiale	0,119	—
COH 38-44 Pendant la Deuxième Guerre mondiale	0,087	—
COH 45-58 Pendant le baby-boom I	0,173	—
COH 59-72 Fin du baby-boom, Vietnam ^a	0,275	—
COH 73+ Depuis le «baby-bust»...	0,346	—
<i>Composition de la famille à l'adolescence</i>		
2BIO ^a	0,749	—
STB1BIO	0,013	—
CHG1BIO	0,113	—
RECOMP < 12	0,049	—
RECOMP > 12	0,023	—
AUTRE<12	0,019	—
AUTRE>12	0,034	—
BFRATR	0,121	
FRATR (frères et sœurs de mêmes père et mère)	3,279	(2,8)
Sexe féminin	0,523	—
Instruction des parents (moyenne des deux)	10,522	(3,6)
Prestige professionnel du chef de ménage (moyenne des deux parents si les deux travaillaient; poids du père : 2/3)	31,791	(18,7)
N	12 205	

a. Catégorie de référence dans les tableaux suivants.

ciels pour ajuster le modèle à risques proportionnels produit des estimations du logarithme naturel du risque relatif dans le cas des variables dichotomiques ou du risque relatif pour une unité de changement dans le cas des variables continues. Ainsi, quand nous obtenons un risque relatif de 1,3 pour les femmes comparées aux hommes, cela veut dire en gros qu'à tout âge la probabilité de quitter le foyer parental est 1,3 fois plus forte pour une femme que pour un homme, toutes choses égales par ailleurs; plus précisément, le quotient instantané des femmes est 1,3 fois plus élevé que celui des hommes, selon l'estimation fournie par le modèle semi-paramétrique à risques proportionnels.

RÉSULTATS

Les principaux résultats figurent au tableau 2. Les rapports de risque de départ (pour toutes et pour chacune des destinations) sont présentés en fonction de la cohorte, de la classe sociale, de la composition familiale et du sexe. Les destinations sont regroupées en trois catégories selon que le jeune adulte a quitté sa famille d'origine : 1) pour former une *nouvelle famille*, traditionnelle (mariage) ou non (union de fait, monoparentalité); 2) pour mener une vie *semi-autonome* (études ou service militaire); ou 3) pour mener une vie *autonome*, sans fonder de famille (c'est-à-dire pour trouver un emploi — ne trouvant peut-être pas de travail près de chez ses parents — ou pour s'installer sous son propre toit).

À travers les destinées individuelles, ces résultats mettent en évidence une transformation de la trame historique et des modèles de départ, décelable dans les coefficients associés aux cohortes. Ils soulèvent aussi une question : existe-t-il des itinéraires qui facilitent une transition réussie vers l'âge adulte et des itinéraires plus risqués ? Nous réfléchissons sur les destinations choisies par les jeunes et sur les facteurs de réussite de leur passage à l'âge adulte en analysant les résultats obtenus pour les variables de classe sociale et pour les variables de composition familiale.

Cohortes de départ

On constate que l'âge au départ de la famille d'origine a sensiblement diminué durant presque tout le XXe siècle. Toutefois, le déclin est terminé, et la tendance s'est même inversée pour la cohorte qui a atteint l'âge de 18 ans après 1972 (première colonne). Les jeunes qui sont devenus adultes entre 1959 et 1972 ont quitté leurs parents plus tôt que toutes les générations qui les précèdent et qui les suivent. Les risques de quitter le foyer à un âge donné s'élevaient, pour les jeunes d'avant la Deuxième Guerre mondiale, à 57 % seulement des risques des jeunes qui ont atteint leur majorité pendant la guerre du Vietnam, et ne se sont accrus que légèrement durant la Deuxième Guerre mondiale. Le rythme s'est ralenti au cours des années soixante-dix, et les jeunes des années quatre-vingt ont commencé à quitter le foyer parental plus lentement que ceux du baby-boom.

TABLEAU 2 — Rapports de risque de quitter le foyer parental selon les itinéraires (%)

Variables ^a	Famille		Autonomie partielle		Autonomie		
	Ensemble (100,0)	MAR (35,3)	NFAM ^b (3,4)	SCOL (21,1)	MIL (9,1)	TRAV (12,5)	Autres (18,6)
Cohorte							
COH ≤ 37	0,57*	0,72*	0,02*	0,52*	0,34*	1,28*	0,27*
COH 38-44	0,75*	0,74*	0,09*	0,59*	2,20*	1,34*	0,33*
COH 45-58	0,92*	1,05	0,23*	0,77*	1,75*	1,27*	0,49*
COH 73+	0,89*	0,76*	3,38*	0,73*	0,41*	0,88'	1,42*
Instruction parents	1,02*	0,96*	0,97	1,19*	1,02'	0,99	1,01
Prestige parents	1,01*	0,99*	1,00	1,01*	0,99*	1,00	0,99*
Composition de la famille							
FRATR	1,03*	1,02*	1,05*	0,97*	0,98	1,09*	1,05*
STB1BIO	0,89	1,02	0,93	0,49*	1,09	0,68	0,96
CHG1BIO	1,01	0,97	1,73*	0,73*	0,98	0,96	1,35*
RECOMP < 12	1,26*	1,37*	1,39	0,79*	1,22	1,31*	1,56*
RECOMP > 12	1,22*	1,17	2,60*	0,68*	1,45*	1,20	1,83*
AUTRE < 12	1,08	1,12	1,26	0,73	0,82	1,20	1,46*
AUTRE > 12	1,11*	0,95	2,17*	0,57*	1,03	1,07	1,83*
BFRATR	1,26*	1,16*	1,67*	0,85*	1,37*	1,29*	1,51*
Sexe féminin	1,08*	2,73*	2,22*	0,99	0,03*	0,64*	1,09*

* p < 0,05.

0,05 < p < 0,10.

- a. Les équations contiennent aussi des variables de contrôle relatives à la race ou au groupe ethnique et tiennent compte des valeurs manquantes.
- b. Union libre ou famille monoparentale.

Les destinations au départ

Ces changements de l'âge au départ semblent bien refléter ce que l'on trouve partout dans la littérature quant à l'évolution de l'âge au mariage : plutôt élevé avant la Deuxième Guerre mondiale, il diminue nettement durant les années du baby-boom, puis recommence à augmenter. Jusqu'à quel point l'évolution du calendrier des départs est-elle liée à celle de l'âge au mariage ? Les autres colonnes du tableau 2 présentent l'évolution des destinations empruntées, par cohorte.

Mariage et famille

La probabilité des départs motivés par le mariage (deuxième colonne) connaît d'abord une croissance moindre que l'aug-

mentation globale des départs, atteint son niveau le plus élevé, puis subit un déclin encore plus abrupt. Elle plafonne au début du baby-boom, plus tôt donc que la probabilité de l'ensemble des départs, mais le déclin qui semble se manifester vers la fin du baby-boom et durant la guerre du Vietnam n'est pas significatif. Quoi qu'il en soit, ces chiffres montrent que le changement observé est dû davantage à une modification des choix de destination qu'à un changement de l'âge au mariage.

Le recul du mariage comme cause de départ du foyer parental est de toute évidence attribuable au moins en partie à son remplacement par l'union de fait et la monoparentalité (NFAM), résultat corroboré par d'autres études qui ne traitent pas du départ du foyer parental (Thornton, 1988; Bumpass, Sweet et Cherlin, 1991). En se répandant au cours du dernier quart de siècle, ces nouveaux modèles familiaux ont créé une nouvelle destination au départ du foyer qui a été choisie par près de 10 % des jeunes ayant eu 18 ans à partir de 1980 (Goldscheider et Goldscheider, 1994). Par rapport aux jeunes de la cohorte 1959-1972 (fin du baby-boom et guerre du Vietnam), les jeunes du baby-boom ont seulement 23 % de chances de suivre cet itinéraire, tandis que les jeunes nés après 1973 en ont 338 %.

Il n'empêche que, globalement, la formation d'une nouvelle famille perd du terrain comme motif de départ, même quand l'union de fait et la monoparentalité sont traités comme des substituts raisonnables du mariage dans les calculs (données non présentées). D'ailleurs, sur la question de l'adhésion des jeunes générations récentes à des rôles familiaux stables, il faut constater que ces nouveaux modèles ne les y préparent généralement pas. Même si les mariages précoces sont souvent présumés instables, les jeunes qui forment une famille non traditionnelle en quittant leurs parents risquent davantage de rentrer au bercail que ceux qui partent du foyer pour se marier (Goldscheider et Goldscheider, 1994). L'union de fait est susceptible de durer moins longtemps que le mariage (Martin et Bumpass, 1989). La destination «famille» est donc devenue à la fois moins fréquente et plus incertaine.

Autonomie partielle

Les études et le service militaire sont des destinations transitoires qui éloignent les jeunes de leurs parents mais ne supposent habituellement pas la pleine responsabilité d'un logement. Les étudiants ont surtout besoin de conditions de vie

propices à l'étude, qui leur assurent la tranquillité nécessaire pour lire et écrire; l'armée offre un cadre institutionnel complet conçu pour former des soldats disciplinés, dociles à l'autorité et respectueux les uns des autres.

Les deux voies mènent à des débouchés fort différents : l'instruction reste le meilleur gage de revenu élevé et de réussite professionnelle, tandis que le service militaire risque fort de ne contribuer en rien au cheminement de carrière subséquent. Elles sont aussi très loin de représenter le même investissement pour les parents. Les études post-secondaires, surtout si elles supposent des frais de logement, exigent souvent d'eux un soutien substantiel. L'armée permet aux jeunes de quitter leurs parents sans avoir à trouver du travail mais les prépare rarement à leur avenir, même en termes de carrière.

Comme on pouvait s'y attendre, la Deuxième Guerre mondiale coïncide avec une forte augmentation du nombre de jeunes qui quittent le foyer parental pour l'armée. Eu égard à la cohorte des jeunes qui sont devenus adultes durant la guerre du Vietnam, la cohorte d'avant 1937 a seulement 34 % de chances d'effectuer ce choix, tandis que les jeunes qui ont atteint la majorité juste avant ou pendant la guerre mondiale ont un risque plus de deux fois plus élevé. La cohorte suivante conserve des niveaux élevés de risques de départ pour cette destination, car durant ces années la mobilisation se poursuit, la guerre de Corée bat son plein, et les États-Unis bâtissent une armée d'envergure mondiale. Comme il va de soi, la fin de la mobilisation réduit fortement les risques de départ associés à cette destination et, comparée à l'avant-dernière cohorte, la plus jeune n'a des risques relatifs d'aller à l'armée que de 0,41.

Le motif «études» présente la même configuration d'augmentation suivie de déclin, mais cette fois c'est la cohorte qui a atteint l'âge adulte durant la guerre du Vietnam qui a les risques les plus élevés de quitter le foyer parental pour cette destination; la chute subséquente des départs liés à ce motif est plus brutale même que le déclin observé pour le mariage, à tel point que les jeunes d'après 1973 ont moins des trois quarts des chances de la cohorte précédente de quitter leurs parents pour aller poursuivre leurs études. Une partie du ralentissement peut cependant être due au développement des institutions locales, petites universités ou antennes de grandes institutions, ou encore au fait que les étudiants, au lieu de vivre sur les campus, sont plus nombreux à s'installer dans un logement bien situé par rapport à l'institution qu'ils fréquentent. Il se

peut aussi que les jeunes, face au risque d'être appelés sous les drapeaux aient été plus portés à quitter le foyer parental pour aller s'instruire dans le seul but d'éviter ou de différer le service militaire, auquel la cohorte la plus récente a échappé.

Voler de ses propres ailes

Finalement, certains jeunes quittent leurs parents sans contracter d'union ni fonder de famille, simplement pour devenir autonomes; seuls ou à plusieurs, ils s'installent dans un logement et s'initient aux charges et avantages que cela comporte. Ce choix est passablement répandu durant toute la période couverte par nos données, à peu près autant en fait que le mariage au sein de la plus ancienne cohorte (jeunes ayant atteint l'âge de dix-huit ans avant 1937). Il n'était pas rare à l'époque que des jeunes, n'étant pas financièrement prêts à se marier, soient obligés de quitter la région rurale où vivaient leurs parents pour se rapprocher des nouveaux bassins d'emplois urbains.

Cette destination est sans doute celle qui présente l'évolution la plus difficile à saisir dans toute la période que nous étudions, car les raisons qui président à son choix ont complètement changé. Les jeunes des cohortes les plus anciennes ont pour la plupart déclaré qu'ils avaient quitté leurs parents pour chercher du travail, motif associé à un désir d'indépendance financière et suffisant à justifier la décision de partir. Mais les cohortes récentes expliquent massivement leur départ par le désir d'avoir un logement à soi. On a affaire à une destination essentiellement marquée par une absence de projet (ni mariage, ni études, ni service militaire, ni nécessité de s'éloigner pour obtenir un emploi ne sont évoqués), mais c'est celle qui présente la plus forte augmentation si l'on excepte la formation d'une famille non traditionnelle, et c'est désormais la plus répandue (Goldscheider et Goldscheider, 1994). Or, ce motif peut être allégué par un jeune adulte prêt à affirmer son indépendance, mais aussi par un adolescent pressé de fuir le foyer. Pour choisir entre ces explications, il nous faut examiner les facteurs associés à cette destination et aux autres.

L'effet de la classe sociale

Lorsqu'elles sont associées à la probabilité de l'ensemble des départs, nos deux variables de classe sociale — niveau

moyen d'instruction des parents et niveau moyen de prestige professionnel des parents chefs de ménage — font apparaître les départs précoces sous un jour favorable. En effet, les jeunes dont les parents sont plus instruits et jouissent d'un prestige plus grand quittent la maison plus tôt que les autres; les risques relatifs de quitter le foyer parental à un âge donné s'accroissent de 2 % pour chaque année d'instruction supplémentaire des parents, et de 1 % chaque fois que les parents gagnent un point de prestige.

Toutefois, en examinant les destinations séparément, on constate que ce résultat est presque entièrement attribuable à l'effet de la classe sociale sur les départs pour fins d'études, et spécialement (de façon tout à fait nette) à l'effet de l'instruction des parents. Les jeunes dont les parents ont atteint un niveau d'instruction donné ont 19 % plus de chances de quitter le foyer pour aller s'instruire que les jeunes dont les parents ont une année d'instruction de moins. Par contre, l'instruction des parents, en s'élevant, diminue fortement la probabilité des départs motivés par le mariage.

L'effet de l'instruction des parents sur les autres destinations est moins clair : il semble que les parents instruits risquent presque aussi peu de voir leurs enfants les quitter pour fonder une famille monoparentale ou vivre en union libre que pour se marier, mais ce résultat n'est pas significatif, le nombre de cas étant trop faible pour la variable NFAM. D'un autre côté, les parents les moins instruits sont peu susceptibles d'avoir des enfants qui les quittent pour l'armée, mais nous sommes ici en présence d'une relation curvilinéaire marquée signifiant clairement que l'armée rejette les candidats issus de familles peu instruites et leur préfère ceux dont les parents ont entamé ou terminé leurs études secondaires. Par contre, les parents qui ont fait des études supérieures (relativement rares dans la plupart des cohortes) sont *moins* susceptibles de voir leurs enfants quitter le foyer pour l'armée que les parents moyennement instruits (résultats non présentés). Enfin, il ne se dégage guère de relation nette entre le haut niveau d'instruction des parents et les départs provoqués par le désir d'autonomie.

Les effets significatifs du prestige professionnel des parents sur la destination au départ concordent, dans l'ensemble, avec ceux de leur instruction. Moins frappants, il sont sans doute plus cohérents : plus le prestige est élevé, moins les jeunes ont de chances de quitter le foyer pour se marier, entrer dans

l'armée ou simplement s'installer dans leur propre logement, et plus ils ont de chances de partir pour continuer leurs études.

Pris globalement, les résultats obtenus pour les variables de classe sociale signifient que les jeunes issus de familles à statut socio-économique plus élevé ne quittent plus tôt le foyer parental que pour atteindre eux aussi un niveau d'instruction supérieur. Exception faite de cette destination, ils tendent à partir un peu plus tard que les autres jeunes (les coefficients sont inférieurs à 1 pour presque tous les autres itinéraires suivis), notamment parce qu'ils risquent fort peu de quitter leurs parents pour se marier (on comparera ces résultats avec ceux de Bianchi, 1987; et d'Avery et al., 1992). De la sorte, ils échappent au mariage précoce (plus précaire), puisque les jeunes qui se marient tardivement ont normalement vécu un certain temps hors du foyer parental (Goldscheider et Goldscheider, 1993). Nous en concluons que les parents de statut socio-économique plus élevé investissent davantage dans l'avenir de leurs enfants, car ils les aident à poursuivre leurs études ou les gardent avec eux (à l'abri d'un mariage hâtif) jusqu'à ce qu'ils soient prêts à assumer la responsabilité d'un emploi et d'une famille.

Composition familiale et âge au départ

L'appartenance à une famille nombreuse (variables FRATR) a presque les mêmes effets que l'appartenance à une famille socio-économiquement faible. La présence de frères et de sœurs réduit les risques de départ pour fins d'études, mais n'a pas d'autre effet négatif significatif. Elle accroît de façon significative les risques de départ pour la plupart des motifs, qu'il s'agisse du besoin d'autonomie (et spécialement de la quête d'un emploi) ou du désir de fonder une famille (l'union libre et la famille monoparentale l'emportant sur le mariage). On trouve ici confirmation des résultats obtenus pour le statut socio-économique : les choix des jeunes qui ont des frères et sœurs donnent à penser que plus les enfants sont nombreux à partager les ressources des parents, moins l'investissement accordé à chaque enfant est grand.

Toutefois, l'investissement parental semble être beaucoup plus fortement lié à la structure du couple parental qu'à la classe sociale ou au nombre de frères et sœurs, du moins selon nos résultats. Nos six types de familles non traditionnelles vont de pair avec un modèle de départ net et cohérent qui est en

quelque sorte une reproduction agrandie de celui qui est associé aux familles nombreuses à faible statut socio-économique. Notons que la présence de frères et de sœurs par alliance ou issus d'un autre lit (BFRATR) a aussi des effets beaucoup plus forts que celle de frères et de sœurs de mêmes père et mère.

Au total, ce sont les familles recomposées comprenant un beau-parent, que celui-ci ait ou non des enfants, et que ceux-ci soient nés de la nouvelle union ou d'une union antérieure, qui sont le plus fortement liées aux départs précoces. Les jeunes qui ont grandi dans de telles familles présentent des risques de départ de 20 % à 25 % supérieurs à ceux des jeunes de la catégorie de référence. Le fait que la famille soit monoparentale semble ne hâter aucunement le départ des enfants; les autres modèles familiaux non traditionnels ont des effets intermédiaires (risques de 10 % plus élevés). Mais les destinations sont loin de différer systématiquement selon la composition familiale, et il y a place pour bien des différences de comportement.

L'effet de la famille non traditionnelle sur les départs pour fins d'études est très cohérent. Les jeunes qui ont passé toute leur enfance avec les deux mêmes parents ont systématiquement plus de chances de bénéficier de ce type d'investissement parental que les autres. Les résultats tendent à montrer que le nombre de parents présents et la durée de leur vie commune exercent une influence considérable sur les départs pour études; l'apport d'un parent séparé peut aussi avoir de l'importance. Les jeunes qui n'avaient pas encore douze ans lorsque la rupture de leur famille a débouché sur une solution (nouveau mariage stable ou autre type de famille) ont des risques relatifs passablement plus élevés de quitter la maison pour aller s'instruire que ceux qui subissaient encore l'instabilité familiale à l'adolescence, mais cette distinction ne s'applique pas aux familles monoparentales. Chez ces dernières, la grande différence entre celles qui résultent d'un divorce et les autres (les «stables») donne à penser que le parent absent apporte une contribution financière quelconque, même si elle ne suffit pas à effacer l'impact de la rupture.

La même cohérence se manifeste pour les départs motivés par le désir d'indépendance. Le besoin d'avoir un logement à soi s'accroît de 50 % ou plus sous l'effet de l'instabilité familiale, sans doute parce que les jeunes, dans ce contexte, ne se sentent pas chez eux autant que s'ils faisaient partie d'une famille stable à deux parents biologiques. Cette interprétation trouve confirmation dans le fait que le seul modèle non tradi-

tionnel qui n'augmente pas la probabilité de cette destination est la famille monoparentale stable.

Les autres destinations qui n'ont pas à voir avec la formation d'une nouvelle famille subissent aussi, quoique moins fortement, l'effet de la rupture de la famille d'origine. Les jeunes adultes vivant avec des demi- ou quasi-frères ou sœurs ou avec un beau-parent récemment arrivé dans le ménage ont nettement plus de chances de quitter le foyer pour l'armée. Les jeunes de familles dissoutes risquent aussi davantage de partir se chercher un emploi (sauf s'ils sont issus d'une famille monoparentale), mais le résultat n'est significatif que pour les deux groupes les plus nombreux, soit les jeunes qui ont des demi- ou quasi-frères ou sœurs et ceux qui ont vu surgir un beau-parent avant leur adolescence.

Certains des effets les plus marqués et les plus déroutants des modifications du cadre familial survenues durant l'enfance se manifestent pour les deux destinations comportant la formation d'une nouvelle famille (mariage, et union de fait ou monoparentalité). De façon générale, les chances de choisir ces destinations sont plus fortes chez les répondants qui ont grandi dans une famille non traditionnelle, mais cet effet est presque invariablement plus fort pour les nouveaux modèles familiaux que pour le mariage. S'ils ont vécu dans une famille non traditionnelle (de presque n'importe quel type), les jeunes adultes quittent le foyer parental pour se marier aussi tôt ou plus tôt que ceux qui ont vécu de façon continue avec leurs deux parents, et plus tôt encore pour cohabiter ou élever seuls un enfant. Ainsi, les jeunes qui ont des demi- ou quasi-frères ou sœurs ont 16 % plus de chances de partir pour se marier que ceux qui n'en ont pas, et un risque plus élevé des deux tiers de partir pour former une famille non traditionnelle.

Les départs justifiés par l'union de fait et la monoparentalité subissent encore plus fortement les effets de certaines autres transformations de la famille, surtout si celles-ci se sont produites durant l'adolescence. Par rapport aux enfants qui ont toujours vécu avec leurs deux parents, le risque de suivre l'une ou l'autre de ces deux voies est 73 % plus grand pour les jeunes élevés dans une famille monoparentale instable, 117 % plus grand pour ceux qui ont vécu durant l'adolescence des changements menant à quelque «autre» type de famille, et 160 % plus grand pour ceux qui se sont retrouvés avec un beau-parent durant leur adolescence. Seuls les jeunes qui ont vécu dans une famille monoparentale stable ne connaissent

pas cet effet de façon marquée. Par ailleurs, les jeunes dont la famille était stabilisée au moment de leur adolescence ne sont pas significativement plus susceptibles de quitter le foyer pour former une famille non traditionnelle que ceux qui ont grandi dans une famille biparentale stable, mais les coefficients, ici, sont assez hauts et les risques sont accrus de 26 % et de 39 %.

Ces résultats — comme d'autres, qui vont dans le même sens, telle la plus forte propension à devenir chef de famille monoparentale ou assisté social (McLanahan et Bumpass, 1988) — pourraient signifier que les parents ont consacré moins de temps à leurs enfants et négligé de surveiller leurs activités et leurs fréquentations, augmentant le danger de relations sexuelles précoces. La probabilité accrue du mariage ne semble pas, à première vue, relever de cette logique, mais l'importance des grossesses suivies de mariage tend à autoriser la même interprétation. De toute façon, grossesse ou non, il est possible que le mariage soit tout simplement pour les jeunes un moyen comme un autre de sortir d'une situation difficile et de se donner un chez-soi et que, issus d'une famille instable, ils la quittent par n'importe quel moyen, sans se demander s'ils sont émotivement et financièrement prêts à faire le saut.

Le moment du départ

Nous allons maintenant mener une analyse par groupe d'âge afin de voir si la composition familiale et les facteurs que nous avons associés au soutien apporté par les parents, tels la classe sociale et le nombre de frères et de sœurs, exercent leurs effets sur les départs avec plus de force aux très jeunes âges (voir le tableau 3). Nous concentrons notre attention sur les départs motivés par le mariage, car la réussite des mariages précoces est très loin d'être assurée, et sur les départs causés par le désir d'indépendance (à l'exclusion du motif emploi), car lorsque de très jeunes gens quittent leurs parents avant qu'il leur ait été raisonnablement possible d'acquérir l'assise financière nécessaire pour s'établir, leur geste s'apparente plus à une fugue qu'à un pas vers l'âge adulte. Les analyses que nous allons faire sont similaires à celles dont nous avons présenté les résultats au tableau 2, mais nous regroupons par catégorie les âges auxquels les départs peuvent se produire afin de distinguer entre les jeunes qui partent très tôt (à 18 ans ou moins) et ceux qui partent à un âge où il est plus habituel de quitter ses parents (19-20 ans, 21-22 ans et 23-25 ans).

TABLEAU 3 — Rapports de risque de départ du foyer selon l'âge, pour certaines destinations

Variables ^a (Proportion)	Total (100)	Âge			
		15-18 (50)	19-20 (27)	21-22 (12)	23-25 (6)
MARIAGE	(100)	(37)	(30)	(16)	(10)
STB1BIO	1,02	1,48*	0,84	0,73	0,93
CHG1BIO	0,97	1,08	1,07	0,90	0,83
RECOMP < 12	1,37*	1,55*	1,33'	1,09	0,99
RECOMP > 12	1,17	1,41*	1,17	0,53	1,42
AUTRE < 12	1,12	1,34'	1,09	0,98	1,88*
AUTRE > 12	0,95	1,07	1,01	0,77	1,26
BFRATR	1,16*	1,24	1,02	1,17	0,80
Instruction des parents	0,96*	0,93*	0,97*	1,00	1,00
Prestige des parents	0,99*	0,99*	0,99*	1,00	1,01'
AUTONOMIE	(100)	(46)	(29)	(13)	(8)
STB1BIO	0,96	1,18	1,04	0,80	0,55
CHG1BIO	1,35*	1,50*	1,51*	0,72	1,31
RECOMP < 12	1,56*	1,97*	1,36	0,62	0,90
RECOMP > 12	1,83*	2,09*	1,35	1,75'	1,92
AUTRE < 12	1,46*	1,63*	1,42	1,22	1,24
AUTRE > 12	1,51*	1,86*	2,03*	1,54	1,52
BFRATR	1,51*	1,74*	1,20	1,53*	1,11
Instruction des parents	1,01	0,98	1,02	1,08*	1,01
Prestige des parents	0,99*	0,99'	1,00	1,00	1,01

* $p < 0,05$. ' $0,05 < p < 0,10$.

a. Les équations contiennent aussi des variables de contrôle relatives au sexe, à la cohorte et à la race ou au groupe ethnique et tiennent compte des valeurs manquantes.

L'analyse montre que le passage à l'âge adulte au sein d'une famille non traditionnelle a des effets extrêmement marqués chez les très jeunes adultes. Ce contexte familial incite les enfants à quitter le foyer pour se marier ou pour s'installer dans leur propre logement à un âge particulièrement précoce (18 ans ou moins). Toutes les comparaisons convergent. Même les enfants issus de familles monoparentales stables, qui ne sont pas dans l'ensemble plus enclins à quitter le foyer parental pour le mariage, ont 48 % plus de chances de poser ce geste entre quinze et dix-huit ans que les enfants vivant avec leurs deux parents biologiques. De même, les jeunes qui vivent dans une famille recomposée ou dans un autre type de famille non traditionnelle ont en moyenne 20 % plus de chances de partir entre quinze et dix-huit ans comparativement au risque de départ noté pour l'ensemble des âges. Les différences sont

encore plus accusées lorsque les jeunes sont mus par le besoin d'autonomie : la propension à partir précocement est alors de quelque 25 % plus forte.

Les résultats ne sont pas les mêmes pour les deux variables de classe sociale. En ce qui concerne les départs motivés par le mariage, l'instruction des parents exerce des effets négatifs (dissuasifs) sur les deux groupes les plus jeunes (moins de 21 ans); au delà de cet âge, ou bien elle n'a pas d'effet significatif, ou bien elle a un effet positif. Le prestige professionnel des parents agit de manière analogue, si ce n'est qu'il induit des différences moins marquées entre les groupes d'âge (nous avons fait un constat similaire sur les effets des deux variables en commentant le tableau 2). Les parents dont le prestige professionnel est plus élevé risquent moins de voir leurs enfants de moins de 21 ans les quitter pour se marier, mais cet effet négatif n'agit pas sur les 21-22 ans, et se transforme en effet positif pour les 23-25 ans.

L'instruction des parents augmente l'incidence globale des départs suscités par le désir d'indépendance mais (de nouveau) cet effet positif ne touche que les jeunes de plus de 18 ans; avant cet âge, l'instruction des parents a plutôt pour effet de réduire la propension au départ. De manière analogue, les effets du prestige des parents sur les chances de ce type de départ sont négatifs dans l'ensemble, mais ce résultat est presque entièrement dû à l'influence de la variable sur les 15-18 ans.

CONCLUSION

Les Américains sont de plus en plus nombreux à vivre des changements familiaux au cours de leur enfance. Nous avons montré dans cet article que ces changements sont associés aux divers modèles de départ du foyer familial de telle façon qu'il semble être devenu plus difficile de franchir avec succès l'étape menant à la vie professionnelle et aux rôles familiaux. Tous les types de familles non traditionnelles sont associés à une diminution des risques de départ pour fins d'études supérieures, et ce à tout âge, ainsi qu'à une augmentation des risques de départ précoce. Les effets des changements familiaux sur les modèles de départ des jeunes adultes sont particulièrement marqués lorsqu'un beau-parent s'est ajouté à leur famille, spécialement durant leur adolescence (les enfants en plus bas

âge subissent moins fortement l'impact de ce changement), et lorsqu'ils partagent leur vie avec des demi- ou quasi-frères ou sœurs. Ce type de contexte précipite le départ des jeunes pour presque tous les motifs et destinations, notamment le désir d'autonomie, l'armée et la quête d'un emploi; mais on observe aussi de substantielles augmentations des départs liés à la formation d'une famille non traditionnelle (union de fait ou monoparentalité).

Le portrait est similaire, mais les traits plus accusés, lorsque les parents sont peu instruits et ne jouissent que d'un prestige professionnel faible, ou quand les frères et sœurs sont nombreux. Cela donne à penser que le moment choisi par les jeunes pour quitter le foyer parental et la direction qu'ils prennent en posant ce geste ne sont pas indépendants de l'attention et des ressources que leur ont consacrées leurs parents. Le fait d'appartenir à une famille biparentale stable ou à une famille à statut socio-économique élevé et de partager l'investissement parental avec un moins grand nombre de frères et de sœurs maximise leurs chances de réussir leur passage à l'âge adulte. Ils sont alors plus assurés de recevoir le soutien dont ils ont besoin pour poursuivre les études nécessaires à une carrière stable et réussie, et de pouvoir rester au foyer tant qu'ils ne seront pas prêts à voler de leurs propres ailes (en se mariant ou en allant s'installer de façon indépendante). Les jeunes qui ont connu une enfance différente et surtout qui ont vécu des ruptures familiales durant leur adolescence se hâtent de partir par n'importe quelle voie de sortie, en particulier pour nouer de nouveaux rapports de type familial qui ont bien peu de chances de leur apporter le soutien et la stabilité recherchés, mais ils s'envolent aussi tout simplement vers leur indépendance, et ce à un âge si tendre qu'on ne peut s'empêcher de penser à une fugue.

Ces résultats montrent qu'il importe de poursuivre l'examen des rapports entre les aspects économiques et les aspects familiaux du passage à l'âge adulte. Étroitement liées dans la suite de l'existence, ces deux dimensions commencent sans doute à prendre forme et à interagir très tôt, et ce processus porte la marque de la façon dont les parents s'occupent de leurs enfants. Plus tard, lorsque les jeunes accomplissent leur transition à l'âge adulte, les choix familiaux et les circonstances économiques de la vie de leurs parents qui influent sur l'investissement parental se répercutent dans leur itinéraire économique et familial.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AQUILINO, William, 1990. «The Likelihood of Parent-Child Coresidence: Effects of Family Structure and Parental Characteristics», *Journal of Marriage and the Family*, 52 : 405-419.
- AVERY, Roger, F. GOLDSCHIEDER et A. SPEARE, Jr., 1992. «Feathered Nest/Gilded Cage: The Effects of Parental Resources on Young Adults' Leaving Home», *Demography*, 29.
- BIANCHI, Suzanne, 1987. «Living at Home: Young Adults' Living Arrangements in the 1980s.» Communication présentée au colloque annuel de l'American Sociological Association, Chicago.
- BUCK et SCOTT, 1993. «She's Leaving Home But Why? An Analysis of Young People Leaving the Parental Home», *Journal of Marriage and the Family*.
- BUMPASS, L., J. SWEET et A. CHERLIN, 1991. «The Role of Cohabitation in Declining Rates of Marriage», *Journal of Marriage and the Family*, 53 : 913-925.
- GLICK, Paul, et Lin GLICK, 1985. «More Young Adults Are Living with Parents: Who Are They?» *Journal of Marriage and the Family*, 48, 1 : 107-112.
- GOLDSCHIEDER, F., Ann BIDDLECOM et Patricia ST. CLAIR, 1994. «A Comparison of Living Arrangements Data in the National Survey of Families and Households and the U.S. Censuses, 1940-1980», RAND Working Draft 94-12.
- GOLDSCHIEDER, Frances, et Julie DAVANZO, 1986. «Semiautonomy and Leaving Home in Early Adulthood», *Social Forces*, 65 : 187-201.
- GOLDSCHIEDER, Frances, et Julie DAVANZO, 1989. «Pathways to Independent Living in Early Adulthood», *Demography*, 26 : 597-614.
- GOLDSCHIEDER, Frances, et Calvin GOLDSCHIEDER, 1993. *Leaving Home Before Marriage: Ethnicity, Familism, and Generational Relationships*. University of Wisconsin Press.
- GOLDSCHIEDER, Frances, et Calvin GOLDSCHIEDER, 1994. «Leaving and Returning Home in Twentieth Century America», *Population Reference Bureau Bulletin*.
- GOLDSCHIEDER, Frances, Calvin GOLDSCHIEDER, James HODGES et Patricia ST. CLAIR, 1994. «Living Arrangements Changes in Young Adulthood, Evidence for the Twentieth Century.» Communication présentée à la RAND Conference on the Family and Public Policy, Santa Monica, CA.
- GOLDSCHIEDER, Frances, et Céline LE BOURDAIS, 1986. «The Decline in Age at Leaving Home, 1920-1979», *Sociology and Social Research*, 72 : 143-145.

- GOLDSCHIEDER, Frances, et Linda WAITE, 1991. *New Families, No Families? The Transformation of the American Home*. University of California Press.
- HEER, David, Robert HODGE et Marcus FELSON, 1985. «The Cluttered Nest: Evidence that Young Adults Are More Likely to Live at Home Now than in the Recent Past», *Sociology and Social Research*, 69 : 436-441.
- KATZ, Michael, 1975. *The People of Hamilton, Canada West*. Cambridge, MA, Harvard University Press.
- LAWLESS, J. F., 1982. *Statistical Models and Methods for Lifetime Data*. New York, Wiley.
- MARTIN, Teresa CASTRO, et Larry L. BUMPASS, 1989. «Recent Trends in Marital Disruption», *Demography*, 26 : 37-51.
- McLANAHAN, Sara, et Larry BUMPASS, 1988. «Intergenerational Consequences of Family Disruption», *American Journal of Sociology*, 94, 1 : 130-152.
- MICHAEL, Robert, V. FUCHS et S. SCOTT, 1980. «Changes in the Propensity to Live Alone: 1950-1976», *Demography*, 17 : 39-56.
- MITCHELL, Barbara, Andrew WISTER et Thomas BURCH, 1989. «The Family Environment and Leaving the Parental Home», *Journal of Marriage and the Family*, 51 : 605-613.
- PÉRON, Yves, Évelyne LAPIERRE-ADAMCYK et Denis MORISSETTE, 1986. «Départ des enfants et contraction des familles d'après les recensements canadiens de 1971 et de 1981», *European Journal of Population/Revue européenne de démographie*, 2 : 155-175.
- RUBIN, David B., 1987. *Multiple Imputation for Nonresponse in Surveys*. New York, Wiley.
- SANDEFUR, G. D., S. S. McLANAHAN et R. A. WOJTKIEWICZ, 1993. «The Effects of Parental Marital Status during Adolescence on High School Graduation», *Social Forces*, 71 : 103-121.
- SCHNAIBERG, Allan, et Shelly GOLDENBERG, 1989. «From Empty Nest to Crowded Nest: The Dynamics of Incompletely Launched Young Adults», *Social Problems*, 36 : 251-269.
- THORNTON, Arland, 1988. «Cohabitation and Marriage in the 1980s», *Demography*, 25, 4 : 497-508.
- THORNTON, Arland, 1991. «Influence of Parents' Marital History on Children», *American Journal of Sociology*, 96 : 868-894.
- WHITE, Lynn, et A. BOOTH, 1985. «The Quality and Stability of Remarriages: The Role of Stepchildren», *American Sociological Review*, 50 : 689-698.
- YOUNG, Christabel, 1987. *Young People Leaving Home in Australia: The Trend Toward Independence*. Canberra, Australie, Department of Demography, Australian National University Printing Press.

RÉSUMÉ — SUMMARY — RESUMEN

GOLDSCHIEDER Frances et GOLDSCHIEDER Calvin — COMPOSITION FAMILIALE, SOUTIEN PARENTAL ET DÉPART DU FOYER DES JEUNES AMÉRICAINS AU XXE SIÈCLE

Cet article traite des effets de la composition familiale durant l'enfance sur les modalités de départ du foyer parental, c'est-à-dire sur le moment auquel les jeunes partent et sur la direction qu'ils prennent. Les données utilisées proviennent de la National Survey of Families and Households, enquête rétrospective menée aux États-Unis en 1987 auprès de 13 017 adultes et portant sur leur vie de famille passée et actuelle. En combinant le principe des tables de mortalité et l'analyse de régression, les auteurs font appel à une analyse multivariée à risques proportionnels concurrents afin d'évaluer les probabilités de départ correspondant à chaque « destination » (mariage, emploi, service militaire etc.), les risques associés aux autres destinations importantes étant maintenus constants.

Les ruptures familiales accroissent les probabilités de départ pour toutes les destinations, sauf les études supérieures. L'appartenance des parents à une classe sociale inférieure, mesurée par leur niveau d'instruction et de prestige professionnel, exerce un effet similaire. L'impact de ces deux facteurs est particulièrement marqué chez les jeunes âgés de quinze à dix-huit ans. Pour les auteurs, ces résultats illustrent le rôle que joue le foyer familial en fournissant aux jeunes les ressources nécessaires à un passage à l'âge adulte réussi, ou au contraire en les incitant à partir prématurément ou à effectuer des choix de vie qui ne les mèneront que difficilement à la maturité, à la stabilité et à l'indépendance.

GOLDSCHIEDER Frances and GOLDSCHIEDER Calvin — FAMILY STRUCTURE, LEAVING HOME, AND INVESTMENTS IN YOUNG ADULTHOOD

This paper examines the effects of childhood family structure on patterns of home leaving (route and timing). The analysis uses data from the National Survey of Families and Households, a retrospective study of 13,017 U.S. adults interviewed in 1987 about their past and current family experiences. A competing risks, proportional hazards statistical analysis allows us to evaluate the risks of leaving home by a given route, holding constant the risk of taking other important routes out of the home.

Family disruption is linked with leaving home via all routes except college attendance, closely resembling the effects of low parental social class (education and occupational prestige). The effects of family structure and class are particularly marked on leaving home between ages 15 and 18. We interpret the results as indicating the ways the parental home provides the resources needed for a successful launching into adult independence or prompts leaving home either too early, or to new living arrangements likely to make establishing a stable independent adult role set more difficult.

GOLDSCHIEDER Frances y GOLDSCHIEDER Calvin — ESTRUCTURA FAMILIAR,
SOSTÉN DE LOS PADRES Y SALIDA DEL HOGAR DE LOS JÓVENES
AMERICANOS EN EL SIGLO XX

Este artículo trata de los impactos que tiene la estructura familiar de la infancia sobre las modalidades de salida del hogar, o sea sobre el momento en que parten los jóvenes y la dirección que toman. Los datos utilizados provienen de la National Survey of Families and Households, encuesta retrospectiva realizada en los Estados Unidos en 1987 con 13,017 adultos sobre su vida familiar, pasada y actual. Un análisis multivariado con riesgos proporcionales permite evaluar las probabilidades de partida según cada "destino" (matrimonio, empleo, servicio militar, etc.), manteniendo constantes los riesgos asociados con otros destinos.

Las rupturas familiares incrementan las probabilidades de partida en todos los casos, excepto para los estudios superiores. El hecho que los padres pertenezcan a una clase social inferior (medida por el nivel de instrucción y de prestigio profesional) tiene un impacto similar, particularmente para los jóvenes de 15 a 18 años. Según los autores, estos resultados ilustran el papel que juega el hogar familiar, al proporcionar a los jóvenes los recursos necesarios para alcanzar exitosamente la edad adulta, o al contrario al incitarlos a partir prematuramente o a elegir un modo de vida que difícilmente les proporcionará madurez, estabilidad e independencia.